

Bulletin d'inscription & Décharge de responsabilité GTRO – NOGARO Mardi 10 Septembre 2024

Documents à retourner avec votre règlement **dans les meilleurs délais dans la limite des places disponibles.**
Pas de prêt de véhicule à des tiers non enregistrés.
Présentation de la carte obligatoire à votre arrivée sur le circuit.

1°) Coordonnées :

Nom et Prénom Club Partenaire GTRO (ASA) :

NON MEMBRE CLUB PARTENAIRE

Adresse :
CP : Ville : Tél portable :
E-mail :
N° de permis : Date de permis :

2°) Voiture :

Marque : Modèle : Couleur du véhicule :
N° immatriculation..... N° d'assurance : Compagnie :

Joindre obligatoirement une attestation assurance RC Circuit.

3°) Inscription et Tarif :

Retourner également le bulletin d'inscription et la charte signés, accompagnés de votre règlement à l'ordre de GTRO à l'adresse suivante : GTRO, 1 Chemin de l'Ayguelongue 64230 MAZEROLLES

DATE	TARIFS PUBLIC 2023
<input type="checkbox"/> Mardi 10 Septembre 2024	<input type="checkbox"/> Membre Club Partenaire GTRO (ASA) : 180 € TTC
	<input type="checkbox"/> Non Membre : 195 € TTC

Accompagnant(s) ou Pilote(s) Supplémentaire(s) (accès piste et buffet) : 10 € par personne

Tarif€ + Accompagnant(s) x € =€ TTC.

Après inscription et règlement, en cas d'annulation de votre part, aucun remboursement pour quelles que causes que ce soit ne pourra être effectué.

Attention : Aucun enfant (moins de 16 ans) n'est autorisé à participer à cet évènement (accès au hall d'accueil, paddock et circuit interdit).

Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance et approuvé sans réserve le document « ANNEXE BULLETIN INSCRIPTION & DECHARGE DE RESPONSABILITE GTRO - ROULAGE LIBRE 2024 » ainsi que les articles du règlement et conditions générales, téléchargeable sur le site www.gtro.fr

Écrire la mention « lu et accepté » le à

Signature :



DECHARGE DE RESPONSABILITE ACCOMPAGNANT :

Je soussigné : Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville : Votre N° de tél. :

Déclare avoir lu et accepté l'ensemble des conditions ci-dessus.

Déclare être couvert par une assurance « responsabilité civile » valide pour cette journée sur le circuit en tant qu'accompagnant (passager d'un véhicule en piste et/ou spectateur). Reconnais que ni GTRO, ni les exploitants du circuit ne peuvent être tenus pour responsables pour tout accident, vol, dommage matériel ou corporel ou tout autre dommage qu'un participant (pilote, passager, spectateur, accompagnant ou autre), toute autre personne ou les biens appartenant à ces personnes subiraient dans le cadre d'une sortie circuit du Mardi 10 Septembre 2024 à NOGARO Circuit Paul Armagnac.

En signant ce document vous renoncez à tous recours en responsabilité contre GTRO en cas de dommages matériels et corporels.

IMPORTANT : Aucune R.C. ne pourra être proposée sur place. Vous vous engagez à souscrire une R.C. à la journée auprès du Cabinet d'Assurances LESTIENNE si vous ne disposez pas d'un contrat d'assurance circuit (tél. 03.26.87.71.38). Vous serez dans l'obligation de présenter votre attestation pour avoir accès au circuit.
Vous serez dans l'obligation de présenter votre attestation pour avoir accès au circuit.

A noter : 1 seul accompagnant par véhicule (sur la journée).

Signature obligatoire de l'accompagnant et du conducteur précédé de la mention « lu et approuvé »

Fait à : le

Signature Conducteur	Signature Accompagnant